

### Le mot du Président :

« Découverte de vacances ! »

« Comme tout un chacun, les mois d'été sont mis à profit pour découvrir d'autres contrées et d'autres rivières. Certains harassés de leurs obligations professionnelles ou scolaires, mais aussi les pêcheurs militants qui profitent pour pêcher ailleurs dans notre région, ou en France ou encore à l'étranger.

J'ai fait du tourisme pêche j'ai comparé les différences de cheptel en terme d'abondance mais aussi en terme d'origine des poissons capturés, le département de la Haute-Loire n'a pas à rougir de la richesse de nos cours d'eau notamment de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Ces périodes peuvent aussi être l'occasion de faire des découvertes surprenantes ainsi voici les 3 panneaux posés sur le même site de pêche, comprenez qui pourra ! Le premier lecteur qui aura découvert ce site de pêche gagnera une carte journalière 2014 à offrir pour faire découvrir la pêche en Haute-Loire à un ami.»



Le Président fédéral  
Antoine LARDON

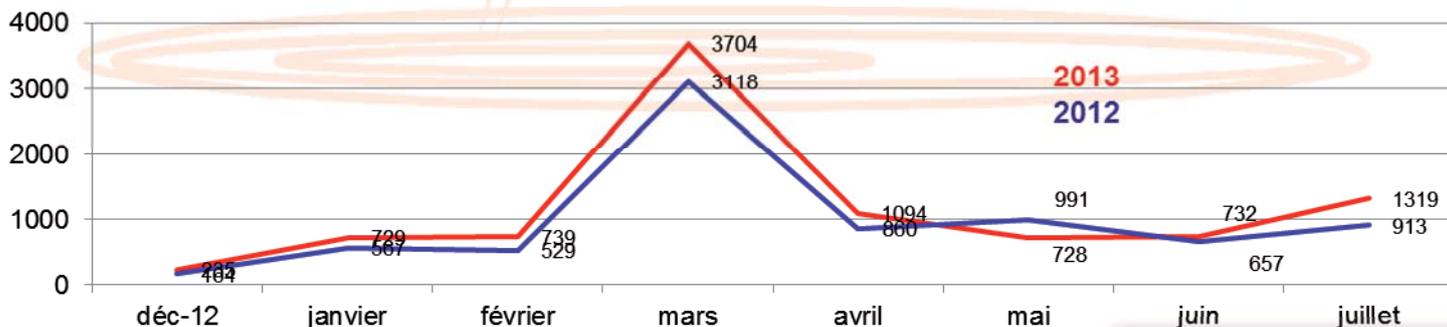
### Le succès de la délivrance des cartes de pêche par Internet en 2013 confirme ce choix.

Engagée en 2012, la délivrance des cartes de pêche par le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) s'est accélérée en 2013.

En 2012, **8 972** cartes de pêche ont été imprimées soit chez les dépositaires équipés soit auprès de leur A.A.P.P.M.A., soit depuis leur domicile.

Au 20 août 2013, nous en sommes à **10 400** cartes de pêche délivrées par ce nouveau système, soit légèrement en dessous de notre objectif. Le Conseil d'Administration fédéral de septembre analysera les évolutions, mais nous pouvons déjà constater que les conditions météorologiques de mai et juin 2013 ont pesées sur la vente des cartes de pêche (**voir sur le graphique ci-dessous**). Si pour les cartes annuelles il peut y avoir un report sur les cartes temporaires, pour les cartes journalières et hebdomadaires les pertes sont sèches. Ainsi en mai 2013, le nombre de cartes prises a baissé de **26 %** par rapport à mai 2012.

Déjà en 2013, 7 A.A.P.P.M.A. ne délivraient pas de cartes papier, en 2014 toutes les cartes seront délivrées via le site national. Déjà plusieurs A.A.P.P.M.A. ont cherché et trouvé des dépositaires qui seront formés par la Fédération à l'automne. **Il est important de ne pas attendre la dernière minute pour se préparer à faire face à l'arrêt des cartes papier et des timbres à coller.**



**Comparaison mensuelle du nombre de cartes de pêche délivrées sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) entre 2012 et 2013**



# Actualités :

## Consultation nationale sur la réglementation de la pêche de loisirs notamment en 2ème catégorie



Une consultation nationale est organisée par la FNPF auprès de tous les pêcheurs. Cela constitue une première ! L'avis des pêcheurs est sollicité dans le cadre d'une future évolution de la réglementation de la pêche en France.

La FNPF a décidé d'ouvrir un large débat sous tendu par la volonté de développer le loisir pêche dans le respect des espèces et des milieux, tout en cherchant plus de lisibilité, plus de latitude et moins d'interdiction.

Les Fédérations départementales et les A.A.P.P.M.A. seront mises à contribution dans cette consultation.

La consultation sera organisée soit en ligne soit par papier :

- du 2 au 30 septembre la réponse au questionnaire pourra se faire sur le site : [www.cartedepeche.fr/lapechedemain](http://www.cartedepeche.fr/lapechedemain). Les pêcheurs pourront accéder librement au questionnaire.

- du 2 septembre au 12 octobre la consultation pourra se faire sur « le format papier ». Ce formulaire paraîtra dans les revues spécialisées, sera fourni par les A.A.P.P.M.A. ou imprimable sur le site : [www.cartedepeche.fr/lapechedemain](http://www.cartedepeche.fr/lapechedemain). Les questionnaires servis par Internet seront traités au niveau national. Les réponses au questionnaire « sous format papier » seront compilés par les A.A.P.P.M.A. et une synthèse sera réalisée par les Fédérations départementales.



## Le 6 octobre se déroulera le 1<sup>er</sup> OPEN FLOAT-TUBE à Lavalette !

Les Fédérations de la Loire et de la Haute-Loire organisent une première : un Open Float-Tube limité à 20 participants. Cette événement permettra à des mordus de cette technique d'en découvrir sur ce lac de barrage.

Les brochets, sandres et perches seront sollicités par des spécialistes avec des embarcations et des techniques de pêche modernes.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site de la Fédération de la Haute-Loire [www.pechehauteloire.fr](http://www.pechehauteloire.fr).



## Des nouvelles des saumons de l'axe Loire-Allier : 2013 encore une bonne année pour la montaison :

Sur l'Allier, 813 saumons ont franchi la passe de Vichy et 21 saumons ont emprunté l'ascenseur de Poutès. C'est la 4<sup>ème</sup> meilleure année depuis 1997 (année de l'installation de la station de comptage). Ce qui est remarquable c'est que la montaison 2013 constitue la 3<sup>ème</sup> « bonne année consécutive » !

Sur l'axe Vienne-Creuse, ce sont 113 saumons comptabilisés, là aussi 2013 sera une 3<sup>ème</sup> « bonne année consécutive » !

Ces bons résultats démontrent l'importance du CNSS pour le soutien de la population des grands saumons Loire-Allier. Le rôle du CNSS vient d'être officiellement reconnu par un rapport de l'INRA qui indique que de 70 à 80 % des saumons qui remontent sont issus directement ou indirectement de la salmoniculture de Chanteuges.

Malheureusement le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2014-2019 (COGEPOMI), dans sa version actuelle, n'est pas assez ambitieux pour garantir le sauvetage de cette souche de grands saumons.

**Pour information, un colloque international « DES SAUMONS ET DES HOMMES 2 » se déroulera du 10 au 12 octobre 2013 à Brioude.**